



innovations agronomiques

n°100 / Mars 2025

Agroécologie et marché

Le secteur agroalimentaire fait l'objet d'une segmentation croissante du marché avec la multiplication de démarches dites de qualité, publiques ou privées, qui engagent les filières dans la construction de pratiques de production, de transformation ou de distribution différenciées. Nous connaissons peu de choses sur la manière dont ces démarches inscrivent leurs pratiques dans l'agroécologie, et en particulier pour les filières ayant une mention valorisante autre que l'agriculture biologique. De 2022 à 2023, la Direction Scientifique Agriculture INRAE a engagé un chantier exploratoire, avec 11 groupes filières INRAE, pour analyser comment se construisent des démarches de filières différenciées sur le marché et leur engagement en faveur de l'agroécologie.



Innovations Agronomiques

Volume 100 – Mars 2025

Agroécologie et marché

Le secteur agroalimentaire fait l'objet d'une segmentation croissante du marché avec la multiplication de démarches dites de qualité, publique ou privée, qui engagent les filières dans la construction de pratiques de production, de transformation ou de distribution différenciées. Nous connaissons peu de choses sur la manière dont ces démarches inscrivent leurs pratiques dans l'agroécologie, et en particulier pour les filières ayant une mention valorisante autre que l'agriculture biologique. De 2022 à 2023, la Direction Scientifique Agriculture INRAE a engagé un chantier exploratoire, avec 11 groupes filières INRAE, pour analyser comment se construisent des démarches de filières différenciées sur le marché et leur engagement en faveur de l'agroécologie.

Directeur de la publication : Philippe Mauguin, Président directeur Général INRAE

Rédaction en chef : Christian Huyghe, Chargé de mission à la Direction Scientifique Agriculture INRAE, et Isabelle Litrico, Directrice Scientifique Agriculture INRAE

Coordination éditoriale : Aurélie Gauguery, Responsable des Carrefours de l'Innovation INRAE

Comité scientifique : Claire Rogel-Gaillard, Sophie Thoyer et Christian Lannou, Directrices et directeur scientifiques Agriculture adjoints ; Sophie Nicklaus, Directrice scientifique Alimentation et bioéconomie adjointe ; Alban Thomas et Pierre Renault, Directeurs scientifiques Environnement adjoints, INRAE ; Nathalie Munier-Jolain, Directrice générale déléguée à la science et à l'innovation adjointe, INRAE ; Isabelle Pion, Chargée de mission agroécologie et transition des systèmes agricoles, Direction de l'Appui aux Politiques Publiques, INRAE ; Marianne Sellam, Directrice scientifique et technique, ACTA, Luc Mounier, Enseignant-chercheur, VetAgro Sup ; Nicolas Brault, Directeur adjoint de l'unité de recherche Interact, Institut Polytechnique UniLaSalle ; Alessia Lefébure, Directrice, Sciences Po Aix.

Coordination scientifique du numéro : Marie-Benoît Magrini, INRAE ; Véronique Saint Gés, INRAE ; Marie-Thiollet Scholtus, INRAE ; Valérie Lullien-Pellerin, INRAE ; Benedicte Lebre, INRAE ; Clementina Sebillotte, INRAE ; Cécille Détang-Dessendre, INRAE

Initiée en 2007, la revue de transfert Innovations agronomiques a pour ambition de diffuser les savoirs et de favoriser les échanges entre les acteurs de la recherche et les professionnels de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, et de faciliter leur appropriation par les acteurs de la chaîne de valeur agri-alimentaire (professionnels du secteur, chercheurs, conseillers, R&D, agriculteurs, enseignants et apprenants, décideurs publics, société civile, etc.). Elle complète la démarche générale de transfert des Carrefours de l'Innovation INRAE (<https://ciag.hub.inrae.fr/>) qui réunissent ces acteurs impliqués dans les travaux au cœur des défis mondiaux et sociétaux de notre siècle : production et performance économique, santé, changement climatique, raréfaction des ressources non renouvelables, préservation de la biodiversité, des ressources naturelles et de l'environnement, qualité de vie et des emplois...

La revue est une propriété d'INRAE, intégralement financée sur des fonds publics.

Revue en accès libre diamant, publiée par INRAE. Les articles sont relus et validés par des experts scientifiques et opérationnels.

Site de la revue : <https://ciag.hub.inrae.fr/revue-innovations-agronomiques>

Contact : innovations-agronomiques@inrae.fr



Adresse : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – 147 rue de l'Université – 75338 Paris Cedex 07

ISSN : 1958-5853 (édition électronique)

ISBN (PDF) : 978-2-7380-1475-7

ISBN (ePub) : 978-2-7380-1476-4

DOI : <https://doi.org/10.17180/innovagro-2025-vol100>

Pour citer ce numéro : Collectif. (2025). *Innovations agronomiques*, volume 101, avril 2025. *Connaissances et outils pour des démarches préventives et opérationnelles en gestion agroécologique des adventices* (Version 1). Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement. <https://doi.org/10.17180/innovagro-2025-vol100>

Photos de couverture : Bertrand Nicolas / INRAE ; Christophe Maitre / INRAE ; Gilles Vasseur Delaitre / INRAE ; Christian Slagmulder / INRAE ; Jean Weber / INRAE

Licence : CC BY 4.0



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY 4.0)

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue *Innovations agronomiques* et son DOI, la date de publication.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE

Sommaire

Marie-Benoît MAGRINI, Stéphane BERTAGNOLI, Jean-Luc CADORE, Hugues CAILLAT, Frédérique CARLIN, Philippe DEBAEKE, Luc DELABY, Fabrice FOUCHER, Bernadette JULIER, Catherine LARZUL, Laurence FORTUN-LAMOTHE, Bénédicte LEBRET, Jacques LE GOUIS, Valérie LULLIEN-PELLERIN, Marie-Odile NOZIERES-PETIT, Sophie PRACHE, Michel RENARD, Clementina SEBILLOTTE, Catherine SCHOULER, Marc TCHAMITCHIAN, Marie THIOULET-SCHOLTUS, Patrice THIS, Marc VANDEPUTTE, Patrick VEYSSET, Hadrien LANTREMANGE, Véronique SAINT-GES et Cécile DÉTANG-DESSENDRE, 2025 - **Le chantier « Agroécologie & Marché » conduit par les groupes filières INRAE.**

Innovations Agronomiques 100, 1-12
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art01>

Marie-Benoît MAGRINI, Hadrien LANTREMANGE, Bénédicte LEBRET, Cécile DETANG, Valérie LULLIEN-PELLERIN, Marie-Odile NOZIERES-PETIT, Sophie PRACHE, Véronique SAINT-GES et Clementina SEBILLOTTE, 2025 - **La transition agroécologique à l'échelle sectorielle : un long processus de convergence vers un nouveau paradigme.**



- Innovations Agronomiques 100, 13-24
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art02>
 Marie-Benoît MAGRINI, Hadrien LANTREMANGE, Véronique SAINT-GES, Clementina SEBILLOTTE, Bénédicte LEBRET, Valérie LULLIEN-PELLERIN, Marie-Odile NOZIERES-PETIT, Sophie PRACHE et Cécile DETANG-DESSENDRE, 2025 - **Méthode d'analyse de la transition agroécologique à l'échelle des filières.**
- Innovations Agronomiques 100, 25-33
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art03>
 Marie-Benoît MAGRINI, Auguste BRÉAVOINE, Loïc MAZENC, Eléonore SCHNEBELIN, 2025 - **Le rôle des certifications environnementales dans la transition agroécologique de filières végétales.**
- Innovations Agronomiques 100, 34-49
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art04>
 Sophie PRACHE, 2025 - **Les Appellations d'Origine Protégée Agneau des Prés-Salés de la Baie du Mont Saint-Michel et de la Baie de Somme, signes officiels de qualité engagés dans l'agroécologie.**
- Innovations Agronomiques 100, 50-60
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art05>
 Clementina SEBILLOTTE et Michel RENARD, 2025 - **Lesieur Fleur de Colza : qualité nutritionnelle, pratiques respectueuses de l'environnement et juste rémunération des agriculteurs.**
- Innovations Agronomiques 100, 61-72
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art06>
 Bénédicte LEBRET, Marie-Benoît MAGRINI et Catherine LARZUL, 2025 - **Sauvegarde d'une race locale porcine par la filière Noir de Bigorre.**
- Innovations Agronomiques 100, 73-85
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art07>
 Fabrice LEVERT, Jacques LE GOUIS et Valérie LULLIEN-PELLERIN, 2025 - **Démarches d'agroécologie dans la filière « Céréales » en France.**
- Innovations Agronomiques 100, 86-97
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art08>
 Patrick VEYSSET, 2025 - **Viandes bovines Label Rouge : une réponse de l'interprofession face aux préoccupations environnementales et sociales.**
- Innovations Agronomiques 100, 98-108
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art09>
 Patrice THIS, Emna TROUDI, Marielle ADRIAN, Guillaume ARNOLD, Jean-sauveur AY, Sonia GRIMBUHLER, Philippe DARRIET, Anne MEROT et Marie THIOLLET-SCHOLTUS, 2025 - **Mises en œuvre de démarches agroécologiques dans des régions viticoles.**
- Innovations Agronomiques 100, 109-122
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art10>
 Marie-Benoît MAGRINI, Hadrien LANTREMANGE, Véronique SAINT-GES, Clementina SEBILLOTTE, Hugues CAILLAT, Cécile DETANG-DESSENDRE, Laurence FORTUN-LAMOTHE, Fabrice FOUCHER, Bernadette JULIER, Catherine LARZUL, Bénédicte LEBRET, Jacques LE GOUIS, Valérie LULLIEN-PELLERIN, Marie-Odile NOZIERES-PETIT, Sophie PRACHE, Stéphane PRONOST, Michel RENARD, Marc TCHAMITCHIAN, Patrice THIS, Marie THIOLLET-SCHOLTUS, Patrick VEYSSET et Stephan ZIENTARA, 2025 - **Analyse transversale de 28 démarches de filières agrialimentaires : des dynamiques d'innovation variables au travers de leur engagement dans l'agroécologie.**
- Innovations Agronomiques 100, 123-137
<https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art11>



Le chantier « Agroécologie & Marché » conduit par les groupes filières INRAE

Marie-Benoît MAGRINI¹, Stéphane BERTAGNOLI², Jean-Luc CADORE³, Hugues CAILLAT⁴, Frédérique CARLIN⁵, Philippe DEBAEKE¹, Luc DELABY⁶, Fabrice FOUCHER⁷, Bernadette JULIER⁸, Catherine LARZUL⁹, Laurence FORTUN-LAMOTHE⁹, Bénédicte LEBRET⁶, Jacques LE GOUIS¹⁰, Valérie LULLIEN-PELLERIN¹¹, Marie-Odile NOZIERES-PETIT¹², Sophie PRACHE¹³, Michel RENARD¹⁴, Clementina SEBILLOTTE¹⁵, Catherine SCHOULER¹⁶, Marc TCHAMITCHIAN¹⁷, Marie THIOLETT-SCHOLTUS¹⁸, Patrice THIS¹⁹, Marc VANDEPUTTE²⁰, Patrick VEYSSET¹³, Hadrien LANTREMANGE²¹, Véronique SAINT-GES²², Cécile DÉTANG- DESSENDRE²³

¹ INRAE, Univ. Toulouse, UMR AGIR, 31320 Castanet-Tolosan, France

² ENVT, INRAE, UMR IHAP, 31076 Toulouse, France

³ Retraité

⁴ INRAE, FERLUS, Les Verrines, F-86600 Lusignan, France

⁵ INRAE, Institut Agro Rennes-Angers, UMR IRHS, 49071, Beaucouzé, France

⁶ PEGASE, INRAE, Institut Agro, 35590 Saint-Gilles, France

⁷ Univ Angers, Institut Agro, INRAE, IRHS, SFR QUASAV, 7-49000 Angers, France

⁸ INRAE, UR P3F, F-86600 Lusignan, France

⁹ GenPhySE, Université de Toulouse, INRAE, ENVT, 31326, Castanet Tolosan, France

¹⁰ INRAE, Université Clermont Auvergne, UMR GDEC, 63000 Clermont-Ferrand, France

¹¹ INRAE, Université Montpellier, Institut Agro, IATE, 34060 Montpellier, France

¹² INRAE, Institut Agro Montpellier, Cirad, UMR SELMET, 34 060 Montpellier, France

¹³ INRAE, Vetagro Sup, UMR Herbivores, Université Clermont Auvergne, 63122 Saint-Genès-Champanelle, France

¹⁴ INRAE, Institut Agro Rennes-Angers, Université de Rennes, UMR IGEPP, F-35653 Le Rheu, France

¹⁵ Université Paris-Saclay, INRAE, AgroParisTech, Paris-Saclay, UMR PSAE, 91120 Palaiseau, France.

¹⁶ INRAE, Université de Tours, UMR ISP, 37032 Tours, France

¹⁷ INRAE, Ecodéveloppement, 84000 Avignon, France

¹⁸ INRAE, Université de Lorraine, UMR LAE, 68000 Colmar, France

¹⁹ Univ. Montpellier, CIRAD, INRAE, Institut Agro Montpellier, UMR AGAP institute, 34398 Montpellier, France

²⁰ INRAE, AgroParisTech, UMR GABI, 91120 Palaiseau, France

²¹ Université de Montpellier Paul-Valéry, UR ART-Dev, Rte de Mende, 34090 Montpellier, France

²² Université Paris-Saclay, INRAE, AgroParisTech, UMR SADAPT, 91120 Palaiseau, France

²³ INRAE, Institut Agro Dijon, UMR CESAER, 21079 Dijon, France

Correspondance : marie-benoit.magrini@inrae.fr

DOI : <https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art01>

Résumé

Le secteur agroalimentaire fait l'objet d'une segmentation croissante du marché avec la multiplication de démarches dites de qualité, publique ou privée, qui engagent les filières dans la construction de pratiques de production, de transformation ou de distribution différenciées. Nous connaissons peu de choses sur la manière dont ces démarches inscrivent leurs pratiques dans l'agroécologie, et en particulier pour les filières ayant une mention valorisante autre que l'agriculture biologique. De 2022 à



2023, la Direction Scientifique Agriculture INRAE a engagé un chantier exploratoire, avec 11 groupes filières INRAE, pour analyser comment se construisent des démarches de filières différenciées sur le marché et leur engagement en faveur de l'agroécologie. Ce chantier dénommé « Agroécologie et Marché » s'est appuyé sur une analyse documentaire et une série d'entretiens auprès de plus de 60 acteurs, représentatifs d'interprofessions et de différents maillons de diverses filières. Cet article introductif présente la réflexion initiale de ce chantier, la mission des groupes filières et les 28 cas d'études retenus à titre illustratif, pour conduire cette analyse exploratoire au regard d'une diversité de contextes de production et de filières.

Mots-clés : transition agroécologique, niche de marché, signe de qualité, transition, innovation, filière

Abstract: The study « Agroecology & Market » carried out by the value-chain groups of INRAE

The agri-food sector encountered an increasing market segmentation, with the proliferation of public and private quality labels, which commit the supply chains to the building of differentiated production, processing and distribution practices. We know very little about the way in which the value chains move towards agroecology, and in particular for the value chains with quality labels other than organic farming. From 2022 to 2023, INRAE's Scientific Division for Agriculture has launched an exploratory project, with 11 INRAE value-chain groups, to analyze how differentiated supply chains are committing toward agroecology. This project, entitled "Agroecology and Market", was based on a desk research and interviews with over 60 actors from the interbranches and different streams in agrifood chains. This introductory article presents the initial thinking behind the project, the mission of the value-chain groups and the 28 case studies selected for illustrative purposes, in order to conduct this exploratory analysis within a diversity of production and supply chain contexts.

Keywords: agroecological transition; niche market; quality signal; transition; innovation; supply chain; value chain

1. Introduction et contexte

L'agriculture et l'alimentation sont au carrefour d'enjeux écologiques majeurs, parmi lesquels le changement climatique avec l'émission de gaz à l'effet de serre, l'effondrement de la biodiversité, l'absence de bouclage des cycles en azote et en phosphore, les pollutions diffuses du fait des épandages de produits phytosanitaires et l'épuisement des ressources en eau (Rockström *et al.*, 2024 ; Webb *et al.* 2020 ; Campbell *et al.* 2022, 2017). L'agroécologie est avancée comme un nouveau paradigme pour penser conjointement la transition de l'agriculture et de l'alimentation vers plus de durabilité (De Schutter 2010 ; Wezel *et al.* 2020 ; Barrios *et al.* 2020 ; Mauguin *et al.* 2024). À l'échelle internationale, une tentative de cadrage a été portée par l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) autour de dix « éléments clés » pour penser des systèmes agroalimentaires agroécologiques (FAO, 2018). En France, le contexte institutionnel est aussi favorable à cette transition : l'agroécologie a été inscrite dans la loi en 2014 afin de soutenir son déploiement (Bellon et Ollivier 2012, 2018) et fait l'objet d'une attention renouvelée dans la loi Climat et Résilience de 2021.

Dans ce contexte, plusieurs rapports publics ont questionné la manière dont les filières s'emparent de l'agroécologie pour reconfigurer les systèmes de production et mieux communiquer auprès des consommateurs sur les pratiques (Bellancourt and Falcone, 2021 ; Caquet *et al.*, 2020 ; Dikran, Zakeossian *et al.*, 2018). La mise en exergue de pratiques agroécologiques déjà en place ou la reconfiguration de pratiques conventionnelles appelées à se transformer, constituent un vivier d'apprentissages et de transformations multiples le long des filières, et qui préfigurent d'une transition agroécologique. Cependant peu de travaux analysent en profondeur des démarches de filière dans ce processus comme l'avancent Testa *et al.* (2022).

Si l'agroécologie constitue un cadre d'action pour la transition du système agrialimentaire, nous connaissons en effet peu de choses sur les processus de transformation entrepris par les filières



agrialimentaires, alors que les verrous sont nombreux à surmonter. Plusieurs travaux, en France ou dans d'autres contextes, font état de multiples enjeux, citons en particulier : les difficultés à construire des innovations couplées entre l'amont et l'aval (Meynard *et al.*, 2017), la confusion par les consommateurs des signes de qualité (Monier-Dilhan, 2018), le manque de connaissances des agriculteurs pour la reconception des systèmes de production (Vanloqueren et Baret 2009 ; Fares *et al.* 2012 ; Cholez *et al.*, 2017 ; Kuokkanen *et al.* 2017 ; Magrini *et al.* 2019 ; Meynard *et al.* 2018), le manque de ressources matérielles et immatérielles (Magrini *et al.*, 2018b).

Par ailleurs, il reste difficile d'inventorier des démarches pouvant s'inscrire dans le paradigme de l'agroécologie. Il existe plusieurs études, à l'initiative de différentes associations de consommateurs ou d'organisations non gouvernementales (ONG), tentant d'inventorier des démarches de filières sous signe de qualité, à partir des labels ou mentions valorisantes apposées sur les produits de consommation : le rapport Greenpeace-Basic de 2021¹, la boussole des labels éditée par Commerce Équitable France en 2021², ou encore, un inventaire d'UFC-Que choisir établi en 2024³. En revanche, peu de travaux scientifiques commandités par les pouvoirs publics permettent de compléter ou discuter ce panorama par une analyse approfondie de ces démarches. Si l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a récemment conduit une étude sur plus de 100 labels environnementaux, aucun, en dehors de l'agriculture biologique avancé comme le plus fiable en termes d'informations et de respect de son cahier des charges, n'a été analysé dans l'alimentation.

Il n'existe pas non plus, à notre connaissance, de travaux récents sur la manière dont les filières construisent aujourd'hui de nouvelles démarches pour répondre aux enjeux de la durabilité, et concourent par là-même à construire l'agroécologie. Or, comme le rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes du ministère en charge de l'économie et des finances Française (DGCCRF), une mention valorisante apposée sur un produit doit être « fiable, non trompeuse, vérifiable, claire et justifiée par des preuves scientifiques »⁴. Les moyens de contrôle de ces mentions par les autorités restent limités et seules les mentions attachées à un cahier des charges certifié par un organisme externe témoignent d'un niveau de garantie supérieur.

Pour autant, toutes les démarches de production présentant un intérêt pour l'agroécologie ne sont pas rattachées à une certification externe qui, en outre, augmente le coût de la démarche. D'un côté, une démarche peut être au stade expérimental. D'un autre côté, des pratiques agroécologiques peuvent déjà exister depuis plusieurs années sans qu'il y ait eu de stratégie de communication ou de différenciation sur les produits. Un exemple type investi dans ce numéro est le mode de conduite des élevages d'agneau en prés salés qui existent depuis des décennies. De plus, à côté de l'adoption de mentions valorisantes publiques ou privées⁵, des démarches de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ou des chartes collectives, notamment portées par des interprofessions, existent. Ces dernières peuvent renvoyer à des actions de transformation des pratiques de production au sein des filières sans être nécessairement associées à une stratégie de signalisation sur le marché. Enfin,

¹ https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2021/09/Etude-demarches-durabilites-GREENPEACE_WWF-BASIC.pdf

² <https://admin.actionaid.fr/uploads/downloadFile/511/Boussole-des-labels-WEB.pdf>

³ <https://www.quechoisir.org/decryptage-alimentation-labels-et-glossaire-de-la-production-et-de-la-consommation-n75475>

⁴ <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/allegations-environnementales-ce-qu'il-faut-retenir>

⁵ Dans le cadre de la mention publique HVE, il existe depuis 2022 un recensement des démarches de mise en équivalence de niveau 2, mais les démarches de filière mobilisant HVE3 ne sont pas inventoriées sur le site internet du MASA.



l'obligation légale d'un reporting extra-financier renforce aujourd'hui la démultiplication de différentes formes d'engagement.

Ces propos introductifs montrent que les stratégies de valorisation de démarches différenciées pouvant s'inscrire dans une démarche agroécologique, relèvent de logiques différentes, attachées à des degrés de maturité et de mentions/certifications variables dans les filières. S'y intéresser représente une tâche difficile et ce, d'autant plus, qu'il n'existe pas de recensement statistique ou d'observatoire officiel des démarches différenciées sur le marché pour y aider. Le chantier « Agroécologie et Marché » proposé par la Direction Scientifique-Agriculture INRAE auprès des groupes filières INRAE a cherché à relever ce défi, dans une démarche exploratoire, en s'interrogeant à la fois sur l'élaboration d'un cadre analytique pour analyser des démarches de filière dans leur processus de construction et leur liens à la transition agroécologique, et sur la manière de collecter des informations pertinentes auprès d'une diversité d'acteurs selon une démarche comparative d'études de cas.

Enfin, s'il est courant d'attribuer un engagement agroécologique dans des filières courtes, qualifiées souvent d'alternatives comme par exemple le réseau paysans-boulangers, l'essentiel de la consommation alimentaire en France reste associé à des filières longues conventionnelles. Plus de 70 % des courses alimentaires sont réalisées en grandes surfaces, dont les produits sont essentiellement issus de filières longues⁶. Ces filières longues contribuent de plus en plus à la segmentation croissante du marché, comme en témoigne la multiplication des mentions valorisantes émanant des marques de grands groupes, dont les marques de la grande distribution elle-même (Bergès *et al.*, 2013).

Le chantier « Agroécologie et Marché » s'est donc restreint, essentiellement, aux dynamiques de transformation portées par des filières longues, souvent qualifiées d'agro-industrielles, et en dehors de l'agriculture biologique (AB). L'AB a fait l'objet de plusieurs travaux et est déjà reconnue comme s'inscrivant dans la transition agroécologique au travers des pratiques de production amont et des formes de structuration de filières qu'elle engage. Ce chantier, exposé dans ce numéro de la revue, a donc visé à comprendre les freins qu'une diversité de filières hors AB rencontrent, dans leur tentative de développer des démarches plus durables dont des principes s'inscrivent dans l'agroécologie.

A travers l'exploration de plusieurs cas d'études, illustrant des contextes variés de production (et éventuellement de transformation) et de structuration de filière, ce chantier a aussi permis de conduire une réflexion collective sur de nouvelles questions de recherche posées par la transition agroécologique. En particulier, ce chantier a conduit à s'interroger sur la manière dont des démarches de différenciation sur le marché s'apparentent à des démarches « transformatives », c'est-à-dire qui contribuent au processus de transition agroécologique. En effet, une démarche peut n'être qu'une simple stratégie de segmentation du marché, pour toucher un panel plus large de consommateurs sans que la démarche serve d'incubateur à des transformations profondes, à un apprentissage collectif à l'échelle de la filière. A l'inverse, certaines démarches peuvent constituer des incubateurs d'innovation engageant les opérateurs d'une filière dans une démarche continue de progrès vers l'agroécologie. En d'autres termes, comprendre la contribution des filières à la transition agroécologique ne se résume pas à des choix de pratiques à un instant t, mais suppose d'appréhender la dynamique collective de transformation engagée. Comprendre les objectifs visés par ces démarches différenciées et les moyens qu'elles mettent en œuvre pour les atteindre, est donc essentiel pour déterminer la manière de les renforcer et les soutenir.

En outre, nous avons aussi considéré que même si une démarche n'avait pas à ce jour la volonté d'une transformation d'ampleur, son existence peut contribuer à transformer sur le long terme le « paysage sociotechnique ». En effet, du fait de certains freins persistants, comme un coût de production trop élevé par rapport au consentement à payer du consommateur - qui reste un frein majeur d'adoption des

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283665>



signes de qualité, tout particulièrement en période inflationniste - une filière peut ne pas se positionner immédiatement dans une stratégie de développement. Pour autant, l'expérimentation collective qu'elle conduit est source d'apprentissage et de nouvelles connaissances susceptibles de se diffuser. Dans une perspective d'économie évolutionniste, les innovations et connaissances que construisent les filières se diffusent au fil du temps, influençant les pratiques d'autres acteurs et conduisant à transformer les attentes sociales des consommateurs. La littérature s'accorde ainsi sur le fait que la transformation des pratiques productives d'un secteur d'activité est une trajectoire résultant de la co-évolution des attentes des grands groupes sociaux sur temps long (Geels, 2024 ; Kallis and Norgaard, 2010). C'est ainsi que, pour structurer un cadre analytique de ces démarches, ce chantier a mobilisé différentes approches, en particulier l'économie de l'innovation et les *transition studies*. Le 2^e et 3^e article de ce numéro précisent les fondements conceptuels du cadre développé.

Dans cet article introductif, nous revenons sur les groupes filières INRAE et leur expertise pour aborder ce chantier, puis la démarche de travail et les cas d'études qui ont été retenus comme illustratifs de démarches différenciées pouvant contribuer au processus de transition vers l'agroécologie.

2. Un chantier porté par les groupes filières INRAE

Depuis 2013, la Direction scientifique Agriculture confie aux groupes filières INRAE qu'elle anime la réalisation de chantiers, dits transversaux, selon l'idée d'un partage d'expérience et d'expertise pour répondre aux enjeux de la société et des filières. Le dernier chantier, « Agroécologie & Marché », initié en 2021 a visé à déterminer, au sein de chaque secteur économique agricole, si l'agroécologie est porteuse de valeurs dans les filières. Les objectifs du chantier étaient d'interroger des filières pour comprendre la mise en œuvre de démarches pouvant être reliées à des principes de l'agroécologie, et la manière dont elles construisaient de nouveaux marchés. L'enjeu était aussi de comprendre s'il était difficile pour les filières de se positionner par rapport à l'agroécologie. En d'autres termes, comment les filières s'inscrivent dans une démarche agroécologique aujourd'hui, 10 ans après son institutionnalisation dans la loi française ?

Pour répondre à de telles questions de recherche, à la fois interdisciplinaire et touchant une diversité de domaines de production, la mobilisation des groupes filières INRAE était essentielle. Ces groupes (créés en 1994) représentent une organisation originale au sein de l'institut, complétant l'organisation en départements scientifiques (14) pluridisciplinaires et thématiques, en centres (18) et unités de recherche ou expérimentales (un peu plus de 200). Rappelons ici que les missions INRAE sont de produire et diffuser des connaissances scientifiques et de les mobiliser au service de l'innovation, de l'expertise et des politiques publiques, afin de répondre aux enjeux de l'atténuation et adaptation au changement climatique, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des transitions des agricultures, de la préservation des ressources naturelles et la restauration de la biodiversité, de l'anticipation et gestion des risques. S'y ajoutent des enjeux plus territorialisés qui incluent les conditions de vie et de rémunération des agriculteurs, la compétitivité économique des entreprises, l'aménagement des territoires, l'accès à une alimentation saine et diversifiée pour chacun.

Il existe aujourd'hui 14 groupes filières⁷ : 6 pour les filières végétales (céréales, fruits et légumes et pomme de terre, légumineuses, oléagineux, plantes ornementales, vigne et produits de la vigne) et 7 pour les filières animales (volailles, bovins, équins, lapins, petits ruminants, porcs, poissons). En 2021, le développement de l'agroécologie et de nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement a conduit à la création d'un groupe supplémentaire consacré à l'agroforesterie.

Ces groupes filières rassemblent l'expertise d'environ 200 chercheurs, enseignants-chercheurs ou ingénieurs principalement INRAE, qui échangent et collaborent avec les différents acteurs du secteur agricole et alimentaire afin d'éclairer les instances INRAE dans les choix stratégiques à opérer et

⁷ <https://groupes-filieres.hub.inrae.fr>



communiquer avec les partenaires sur les orientations de l'institut et ses résultats. Leurs activités concernent essentiellement la production de notes de conjoncture sur les modalités de fonctionnement des filières et de leurs opérateurs, des travaux bibliométriques, l'organisation de rencontres entre la recherche et les partenaires du secteur, ainsi que l'identification d'enjeux stratégiques, économiques et scientifiques des filières. Les chantiers confiés aux groupes filières sont de véritables expertises pour INRAE et ses partenaires. Ainsi, ces chantiers permettent un partage de connaissances et de visions des enjeux des filières amenant une analyse transversale et systémique, et une réflexion sur les méthodes de recherche adaptées à cette fin.

En 2021, année de lancement du chantier « Agroécologie et marché », l'agroécologie reste fortement promue par les pouvoirs publics. Au sein des filières, en amont, la part des agriculteurs s'inscrivant dans des pratiques agroécologiques augmente, et en aval, on voit apparaître une foison de mentions publiques et privées, logos et marques se revendiquant de différentes formes d'agriculture durable, voir faisant explicitement référence à l'agroécologie. Face à ces engouements et à la dispersion tant des pratiques que des signes de reconnaissance pour les consommateurs, la Direction Scientifique-Agriculture INRAE a organisé le chantier « Agroécologie et Marché » afin, d'une part, d'identifier pour chaque filière, des cahiers de charges, chartes, démarches collectives publiques ou privées qui se revendiquent de l'agroécologie, ou qui mettent en avant des pratiques agroécologiques ; et d'autre part, d'éclairer la diversité des pratiques et revendications agroécologiques de la production à la consommation afin de déterminer les freins et les leviers au développement de l'agroécologie par une possible valorisation par le marché.

Si ce chantier a été conduit au cours des années 2021-2023 dans un contexte inflationniste croissant, les freins et leviers analysés dans la construction de nouvelles pratiques et de marchés restent des enseignements pour réfléchir collectivement à la manière dont les transitions se construisent et se réalisent.

3. Démarche de travail et cas d'études retenus

Comme expliqué ci-avant, l'objectif du travail conduit par les groupes filières INRAE a été d'examiner des démarches du secteur agrialimentaire (en dehors de l'AB) qui se positionnent où mettent en œuvre des démarches ou pratiques relevant de l'agroécologie, pour comprendre : d'une part, les clés de leur succès et les freins auxquels elles sont confrontées, et d'autre part, leur inscription dans l'agroécologie, afin d'apprécier leur contribution potentielle au processus de transition agroécologique. Plus de 60 entretiens ont été conduits⁸, au cours des années 2022 et 2023 auprès de chargés de mission d'organismes publics et de 28 démarches de filières, et croisés à différentes sources documentaires pour dégager des enseignements principaux sur les mécanismes de construction de ces démarches et réfléchir aux actions collectives qui pourraient être conduites pour soutenir ce mouvement de transition.

Notre approche par études de cas (Yin, 2009) s'est ainsi construite sur une triangulation de données croisant différents supports d'information sur les démarches de filière étudiées (rapports d'activité annuelle, cahiers des charges, chartes, articles scientifiques, articles de presse, vidéos ou podcasts) ainsi qu'un ensemble d'entretiens semi-directifs. Deux étapes ont structuré notre étude.

Dans une première étape, entre mars et avril 2022, nous avons conduit des entretiens (d'une durée moyenne de 2 h chacun) avec des représentants des Ministères en charge de l'Agriculture et de la transition écologique, de la DGCCRF et de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) (Tableau 1). L'entretien avec la DGCCRF a permis de clarifier les règles prévalant dans l'usage des mentions valorisantes et si d'éventuelles enquêtes étaient envisagées par la direction de la concurrence auprès d'entreprises du secteur faisant usage de mentions valorisantes de durabilité, ce qui n'était pas le cas. Nous avons également conduit des entretiens auprès de chacune des interprofessions et/ou

⁸ Merci à Emma Troudi et Mariano Adjamaï qui ont participé à ce travail de collecte.



d'instituts techniques des différents domaines de production (Tableau 2) afin d'identifier les grands enjeux perçus par les filières autour de l'agroécologie et discuter du choix de cas d'études.

Tableau 1 : Entretiens semi-directifs conduits auprès des autorités publiques transversales aux domaines de production

Organisme	Fonction des personnes interrogées
Ministère de l'Agriculture	Chargé de mission du « Projet agroécologique pour la France » à la DGSE/SCPE/SDPE/BDA »
Ministère de la Transition écologique	Chargé de mission « Climat et Agriculture » au CGDD (Commissariat Général au Développement Durable)
DGCCRF	Sous-direction des produits alimentaires et marchés agricoles et alimentaire
INAO	Direction

Entretiens conduits entre mars et avril 2022, chacun d'une durée moyenne de 2h.

Tableau 2 : Entretiens semi-directifs conduits auprès d'interprofessions et instituts techniques

Domaine de production	Organismes
Grandes cultures (céréales, oléagineux, légumineuses)	Intercéréales (Interprofession des céréales), Terres Inovia (Institut technique des huiles et protéines végétales), Terres Univia (Interprofession des huiles et protéines végétales)
Vignes	BIVB (Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne), CIVB (Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux), CIVC (Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne), Rosé de Provence (Interprofession des vins de Rosé), pas d'institut techniques auxquels nous avons rajouté 4 cas d'étude qui sont des entreprises privées metteuses en marché de vins (coopératives et maison productrice et de négoce) dans les mêmes régions que les interprofessions rencontrées
Horticulture	ASTREDHOR (Institut technique de l'horticulture), VALHOR (interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage)
Porcins	INAPORC (interprofession porcine)
Ruminants (bovins, ovins, caprins)	INTERBEV (Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes), BRILAC (Bureau Régional Interprofessionnel du lait de chèvre Poitou-Charentes et Pays de la Loire), CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie laitière), INAO
Cunicole	CLIPP (Comité Lapin interprofessionnel pour la promotion des produits français), FENALAP (Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de lapins)
Equin	Conseil des chevaux de Normandie
Aquaculture	Centre Interprofessionnel des produits de l'aquaculture (CIPA)

Entretiens conduits entre avril et mai 2022, chacun d'une durée moyenne de 2h, auprès des directions et/ou chargés de mission de ces organismes.

Dans une deuxième étape, des entretiens ont été conduits auprès d'acteurs impliqués dans des filières retenues comme cas d'étude par le collectif de scientifiques (animateurs et animatrices des groupes

filieres INRAE). Les cas d'étude sélectionnés devaient respecter le critère suivant : la démarche de filière considérée avait une stratégie explicite de communication sur l'agroécologie ou sur une démarche de durabilité en lien avec des principes de l'agroécologie (dans les conditions de production, voire de transformation). Pour cela, nous avons retenu la grille des 10 principes énoncés par la FAO (Tableau 3). Enfin, la démarche pouvait être accompagnée d'un positionnement de marché explicite au travers, par exemple, d'une mention valorisante apposée sur des produits commercialisés par la filière ; ou valoriser simplement sa démarche dans un document de communication de type RSE ou charte collective.

Tableau 3 : Les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO par ordre alphabétique (<https://www.fao.org/agroecology/overview/10-elements/fr/>)

	Co-cr�ation et partage de connaissances : les innovations sont davantage susceptibles de r�soudre les probl�mes locaux lorsqu'elles sont �labor�es de mani�re conjointe dans le cadre de processus participatifs.
	Culture et traditions alimentaires : favoriser des r�gimes alimentaires sains, diversifi�s et adapt�s au plan culturel, pr�servant la sant� des �cosyst�mes.
	�conomie circulaire et solidaire : r�tablir le lien entre producteurs et consommateurs, fournir des solutions novatrices compte tenu des limites plan�taires, tout en �tablissant les fondements sociaux d'un d�veloppement inclusif et durable.
	Efficacit� : des pratiques agro�cologiques pour produire plus en utilisant moins de ressources externes.
	Diversit� : la diversification permet d'am�liorer la s�curit� alimentaire et la nutrition tout en conservant, en prot�geant et en mettant en valeur les ressources naturelles
	Gouvernance responsable : m�canismes de coordination et d�cision responsables et efficaces � diff�rentes �chelles
	Recyclage : recycler pour r�duire les co�ts �conomiques et environnementaux
	R�silience : meilleure r�silience des personnes, des communaut�s et des �cosyst�mes pour des syst�mes alimentaires et agricoles durables.
	Synergies : am�liorer les fonctions essentielles des syst�mes alimentaires pour favoriser la production alimentaire et de multiples services �cosyst�miques.



	Valeurs humaines et sociales : équité et valeurs sociales comme le bien-être, y compris le bien-être animal, associées aux systèmes alimentaires et agricoles durables
--	---

Les cas d'études illustratifs de différentes productions agricoles sont positionnés dans la Figure suivante à partir de laquelle un lien de renvoi vers la démarche a été inséré. Le nombre de maillons associés dans ces démarches sont variables, selon aussi les domaines de production, se concentrant à l'échelle de l'exploitation dans la viticulture ou s'étendant à d'autres maillons dans des filières plus longues. Si la plupart de ces démarches sont mono-produit, certaines démarches sont transversales et s'intéressent à une diversité de productions comme Bleu-Blanc-Cœur en élevage ou Pour une agriculture du vivant qui collaborent avec de nombreux domaines de production du végétal.



Figure 1 : Présentation des cas d'études du chantier

Les entretiens visaient à comprendre la genèse de la démarche, son évolution au fil du temps, et à identifier les mécanismes sous-jacents à la construction de ces démarches. Chaque entretien auprès d'un opérateur de la filière étudiée se terminait par une discussion sur la grille FAO des « 10 éléments » sur l'agroécologie, présentés par ordre alphabétique, afin que la personne interrogée identifie les 3 principes correspondant le plus aux piliers de sa démarche. Tous les entretiens ont été retranscrits et analysés thématiquement au regard de ces fonctions-clés, quelques verbatim ont été retenus à titre illustratif pour discuter des résultats.

Une limite de la démarche est que nous n'avons pas pu interroger systématiquement tous les maillons de la filière engagés dans une démarche, et que peu d'entretiens ont été réalisés directement auprès d'agriculteurs. Les entretiens ont ciblé des organisations de producteurs (e.g. coopératives, négoces) et des acteurs intermédiaires et aval des filières. Pour la plupart des cas d'étude, deux maillons différents ont été interrogés, relevant de la distribution, de la transformation ou de la production amont. Ce chantier exploratoire ouvre d'importants prolongements pour poursuivre l'analyse de ces démarches dans le processus de transition agroécologique dans les filières agricoles et agroalimentaires en France.

Enfin, précisons ici qu'en termes d'organisation de filière, ces démarches illustratives présentent des formes d'organisation variables selon les contextes de production : relevant de filières plus courtes pour la production du vin à des filières plus longues pour les productions céréalières ou protéagineuses (pour lesquelles plusieurs transformateurs industriels interviennent). Le plus souvent ces démarches mobilisent un organisme coopératif et ont été initiées par un opérateur aval. La plupart d'entre elles sont assez récentes (postérieures à 2010) mais certaines sont historiques comme la filière Qualité Carrefour démarrée dans les années 1990. Les mentions valorisantes associées sont soit publiques ou privées, relevant de marque individuelle ou collective.



4. Conclusion

Ce travail exploratoire conduit par les groupes filières INRAE visait à apporter des éclairages par la recherche sur la dynamique de construction de filières cherchant à se rattacher explicitement à l'agroécologie ou pouvant y contribuer. Il a permis de consolider une méthode d'analyse commune à toutes les filières investies dans ce chantier et mobilisable par la diversité des disciplines présentes. Ce cadre, présenté dans les articles suivants, s'est construit autour de l'idée majeure que ces démarches de filière peuvent être des espaces d'incubation de pratiques agroécologiques. Plus ou moins construites et élaborées, elles peuvent constituer un point d'ancrage pour permettre un effet d'entraînement. Les deux articles suivants présentent, respectivement, le cadre analytique retenu pour comprendre cet effet d'entraînement à l'échelle sectorielle, puis pour analyser les actions conduites par ces démarches de filières différenciées dans la transition agroécologique. Plusieurs articles ciblés sur quelques études de cas, parmi celles explorées, approfondissent, ensuite, l'analyse des résultats de quelques filières. Le dernier article présente une analyse transversale des principaux résultats.

L'ensemble de ce numéro constitue une approche inédite de la transition agroécologique en s'intéressant à une grande variété de filières agroalimentaires, et aux relations et activités qui lient les différents maillons dans une démarche de co-construction. Cette analyse appelle à des travaux d'approfondissement. En particulier, en adoptant une perspective sur temps long, il s'agit de poursuivre cette analyse pour évaluer comment les dynamiques initiées se stabilisent, se développent ou échouent, et d'en comprendre les raisons. D'autre part, il reste à mieux mettre en exergue les cahiers des charges agricoles sur lesquels ces démarches reposent et la manière dont les chemins de transition vers l'agroécologie initiés à partir de ces premières transformations dans les filières, selon l'état des connaissances et impasses rencontrées, convergent vers un nouveau paradigme.

Éthique

Les auteurs déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.

Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles

Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction

Les auteurs n'ont pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

ORCIDs des auteurs

Marie-Benoît MAGRINI : <https://orcid.org/0000-0001-8027-7496> - Bernadette JULIER : <https://orcid.org/0000-0001-9976-8818> - Bénédicte LEBRET : <https://orcid.org/0000-0001-5435-0389> - Patrice THIS : <https://orcid.org/0000-0002-3024-5813> - Valérie LULLIEN-PELLERIN : <https://orcid.org/0000-0002-8057-5650> - Sophie PRACHE : <https://orcid.org/0000-0003-1660-5058> - Hadrien LANTREMANGE : <https://orcid.org/0000-0001-5404-1682> - Véronique SAINT-GES : <https://orcid.org/0000-0002-1677-4516> - Clementina SEBILLOTTE : <https://orcid.org/0000-0001-8947-9406> - Marie-Odile NOZIERES-PETIT : <https://orcid.org/0000-0001-8081-9662> - Hugues CAILLAT : <https://orcid.org/0000-0003-1068-8040> - Catherine LARZUL : <https://orcid.org/0000-0002-0533-331X> - Cécile DETANG-DESSENDRE : <https://orcid.org/0000-0002-4386-8710> - Luc DELABY : <https://orcid.org/0000-0002-9805-4108> - Fabrice FOUCHER : <https://orcid.org/0000-0002-3693-7183> - Laurence FORTUN-LAMOTHE : <https://orcid.org/0000-0002-3300-8178> - Jacques LE GOUIS : <https://orcid.org/0000-0001-5726-4902> - Catherine SCHOULER : <https://orcid.org/0000-0002-3480-6278>



- Marc TCHAMITCHIAN : <https://orcid.org/0000-0002-9251-2403> - Marie THIOLLET-SCHOLTUS : <https://orcid.org/0000-0002-9811-7316> - Marc VANDEPUTTE : <https://orcid.org/0000-0001-9929-4587>

Contributions des auteurs

Tous : Conception du projet, Investigation, Révision et Edition.

Marie-Benoit Magrini : Rédaction initiale.

Déclaration d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas travailler, ne pas conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

Remerciements

Les auteurs remercient Emma Troudi et Mariano Adjamai pour leur appui à cette étude dans le cadre de leur stage de Master 2 en 2022, ainsi que toutes les personnes interrogées pour le temps accordé lors de ces entretiens.

Déclaration de soutien financier

Ce travail a bénéficié d'un financement INRAE.

Références bibliographiques

Barrios, E., Gemmill-Herren, B., Bicksler, A., Siliprandi, E., Brathwaite, R., Moller, S., Batello, C., Tiftonell, P., 2020. The 10 Elements of Agroecology: enabling transitions towards sustainable agriculture and food systems through visual narratives. *Ecosystems and People* 16, 230–247.

Bellancourt, A., Falcone, P., 2021. Politique RSE des entreprises et transition agro-écologique (Rapport de mission de conseil No. 21035). CGAAER.

Bellon, S., Ollivier, G., 2018. Institutionalizing Agroecology in France: Social Circulation Changes the Meaning of an Idea. *Sustainability* 10, 1380. <https://doi.org/10.3390/su10051380>

Bellon, S., Ollivier, G., 2012. L'agroécologie en France: l'institutionnalisation d'utopies. L'agroécologie en Argentine et en France. Regards croisés, Paris, l'Harmattan 55–90.

Bergès, F., Hassan, D., Monier-Dilhan, S., 2013. ARE CONSUMERS MORE LOYAL TO NATIONAL BRANDS THAN TO PRIVATE LABELS? *Bulletin of Econ Res* 65. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8586.2012.00459.x>

Campbell, B.M., Thornton, P.K., Nelson, G.C., 2022. Upping our ambition for food system adaptation. *Nat Food* 3, 970–971. <https://doi.org/10.1038/s43016-022-00656-y>

Caquet, T., Gascuel, C., Tixier-Boichard, M. (Eds.), 2020. Agroécologie. Des recherches pour la transition des filières et des territoires, Matière à débattre et décider. éditions Quae, Versailles.

Cusworth, G., Garnett, T., Lorimer, J., 2021. Agroecological break out: Legumes, crop diversification and the regenerative futures of UK agriculture. *Journal of Rural Studies* 88, 126–137. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.10.005>

De Schutter, O., 2010. Agroecology and the right to food (Report presented at the 16th session of the United Nations Human Rights Council [A/HRC/16/49]).

Dikran, Zakeossian, Anne, Desgrée, Jean-Philippe, Housse, Bertrand, Oudin, Marie, Mallebay, Xavier, Poux, Estelle, Midler, 2018. Mobilisation des filières agricoles en faveur de la transition agro-écologique : état des lieux et perspectives (No. 121), Centre d'études et de prospective. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Paris.

FAO, 2018. The 10 elements of agroecology. Guiding the transition to sustainable food and agricultural systems (No. I9037EN/1/04.18). <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i9037en>.

Fares, M., Magrini, M.-B., Triboulet, P., 2012. Agroecological transition, innovation and lock-in effects: the impact of the organizational design of supply chains. The French Durum wheat supply chain case. *Cahiers Agricultures* 21, 34–45.



- Geels, F.W., 2024. Advanced Introduction to Sustainability Transitions, Elgar. ed, Elgar Advanced Introduction.
- Kallis, G., Norgaard, R.B., 2010. Coevolutionary ecological economics. *Ecological Economics* 69, 690– 699. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.09.017>
- Kuokkanen, A., Mikkilä, M., Kuisma, M., Kahiluoto, H., Linnanen, L., 2017. The need for policy to address the food system lock-in: A case study of the Finnish context. *Journal of Cleaner Production, Towards eco-efficient agriculture and food systems: selected papers addressing the global challenges for food systems, including those presented at the Conference “LCA for Feeding the planet and energy for life” (6-8 October 2015, Stresa & Milan Expo, Italy)* 140, 933–944. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.06.171>
- Magrini, M.-B., Anton, M., Chardigny, J.-M., Duc, G., Duru, M., Jeuffroy, M.-H., Meynard, J.-M., Micard, V., Walrand, S., 2018a. Pulses for Sustainability: Breaking Agriculture and Food Sectors Out of Lock-In. *Frontiers in Sustainable Food Systems* 2.
- Magrini, M.-B., Anton, M., Chardigny, J.-M., Duc, G., Duru, M., Jeuffroy, M.-H., Meynard, J.-M., Micard, V., Walrand, S., 2018b. Pulses for Sustainability: Breaking Agriculture and Food Sectors Out of Lock-In. *Front. Sustain. Food Syst.* 2, 64. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2018.00064>
- Meynard, J.-M., Charrier, F., Fares, M., Le Bail, M., Magrini, M.-B., Charlier, A., Messéan, A., 2018. Sociotechnical lock-in hinders crop diversification in France. *Agron. Sustain. Dev.* 38, 54. <https://doi.org/10.1007/s13593-018-0535-1>
- Meynard, J.-M., Jeuffroy, M.-H., Le Bail, M., Lefèvre, A., Magrini, M.-B., Michon, C., 2017. Designing coupled innovations for the sustainability transition of agrifood systems. *Agricultural Systems* 157, 330– 339. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2016.08.002>
- Monier-Dilhan, S., 2018. Food labels: consumer's information or consumer's confusion. *OCL* 25, D202. <https://doi.org/10.1051/ocl/2018009>
- Testa, S., Nielsen, K.R., Vallentin, S., Ciccullo, F., 2022. Sustainability-oriented innovation in the agrifood system: Current issues and the road ahead. *Technological Forecasting and Social Change* 179, 121653. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2022.121653>
- Vanloqueren, G., Baret, P.V., 2009. How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy* 38, 971–983. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2009.02.008>
- Webb, P., Benton, T.G., Beddington, J., Flynn, D., Kelly, N.M., Thomas, S.M., 2020. The urgency of food system transformation is now irrefutable. *Nat Food* 1, 584–585. <https://doi.org/10.1038/s43016-020-00161-0>
- Wezel, A., Herren, B.G., Kerr, R.B., Barrios, E., Gonçalves, A.L.R., Sinclair, F., 2020. Agroecological principles and elements and their implications for transitioning to sustainable food systems. A review. *Agron. Sustain. Dev.* 40, 40. <https://doi.org/10.1007/s13593-020-00646-z>
- Pour citer cet article :** Marie-Benoît Magrini, Stéphane Bertagnoli, Jean-Luc Cadore, Hugues Caillat, Frédérique Carlin, *et al.*. Le chantier « Agroécologie & Marché » conduit par les groupes filières INRAE. *Innovations agronomiques*, 2025, 100, pp.1-12. [10.17180/ciaq-2025-Vol100-art01](https://doi.org/10.17180/ciaq-2025-Vol100-art01)



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY 4.0)

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue *Innovations agronomiques* et son DOI, la date de publication.



La transition agroécologique à l'échelle sectorielle : un long processus de convergence vers un nouveau paradigme.

MAGRINI Marie-Benoît¹, LANTREMANGE Hadrien², LEBRET Bénédicte³, Cécile DETANG-DESSENDRE⁴, LULLIEN-PELLERIN Valérie⁵, Marie-Odile NOZIERES-PETIT⁶, Sophie PRACHE⁷, SAINT-GES Véronique⁸, Clementina SEBILLOTTE⁹

¹ INRAE, Univ. Toulouse, UMR AGIR, 24 Chemin de Borderouge, 31320 Castanet-Tolosan, France

² ART-Dev, Université de Montpellier Paul-Valéry, Rte de Mende, 34090 Montpellier, France

³ PEGASE, INRAE, Institut Agro, 35590 Saint-Gilles, France

⁴ INRAE, Institut Agro Dijon, UMR CESAER, 21079 Dijon, France

⁵ IATE, INRAE, Université Montpellier, Institut Agro, F-34060 Montpellier, France

⁶ INRAE, Institut Agro Montpellier, Cirad, UMR SELMET, 34 060 Montpellier, France

⁷ INRAE, Vetagro Sup, UMR Herbivores, Université Clermont Auvergne, 63122 Saint-Genès-Champagnelle, France

⁸ Université Paris-Saclay, INRAE, AgroParisTech, UMR SADAPT, 91120 Palaiseau, France

⁹ Université Paris-Saclay, INRAE, AgroParisTech, Paris-Saclay Applied Economics, 91120, Palaiseau, France

Correspondance : marie-benoit.magrini@inrae.fr

DOI : <https://doi.org/10.17180/ciag-2025-vol100-art02>

Résumé

L'agroécologie constitue un paradigme pour transformer notre système agricole et alimentaire vers plus de durabilité. Les transformations à la fois techniques, organisationnelles et commerciales, supposent une convergence de nouvelles règles cognitives, normatives et réglementaires. Après avoir rappelé quelques éléments d'institutionnalisation de l'agroécologie à l'échelle internationale et dans la législation française, nous exposons un cadre heuristique pour penser la transition agroécologique à l'échelle sectorielle, en mobilisant l'approche multi-niveaux des *transition studies*. Cette approche de la transition sectorielle ouvre sur la nécessité de construire un cadre analytique à l'échelle des filières pour approfondir la compréhension des leviers et freins à la transition agroécologique.

Mots-clés : agroécologie ; changement institutionnel ; durabilité ; transition studies ; innovation, filières

Abstract: Agroecological transition at sector level: a long process of convergence towards a new paradigm.

Agroecology is a paradigm for transforming our agri-food system towards greater sustainability. Technical, organizational and commercial transformations require the convergence of new cognitive, normative and regulative rules. After outlining the institutionalization of agroecology on an international scale and in the French legislation, we present a heuristic framework for thinking about agroecological transition on a sectoral scale, using the multi-level perspective from the transition studies. This approach of sectoral transition then requires to build an analytical framework at the level of the supply and value chains to strengthen the understanding of the levers and brakes of the agroecological transition.

Keywords: agroecology ; institutional change ; sustainability ; transition studies ; innovation, value chain



1. Introduction

L'analyse des transitions renvoie aux sciences de la complexité du fait de la multiplication des facteurs et acteurs interreliés dans ces processus. Il existe plusieurs courants dans la littérature pour les aborder. Dans ce chantier « Agroécologie et Marché », nous avons choisi de mobiliser les courants de l'économie de l'innovation et des *transition studies*⁹ pour construire un cadre analytique permettant d'étayer un processus de transition sectorielle et d'interroger le rôle joué par les filières.

Commençons par rappeler que pour les concepteurs des *transition studies*, une transition sectorielle renvoie d'abord à une transformation conjointe des règles d'action collective. Les règles collectives sont souvent considérées sous trois angles : réglementaire (puissance publique), normatif (pratiques courantes des opérateurs) et cognitif (schémas de pensée) comme l'explique Scott (2014). En d'autres termes, la transition dépend à la fois de l'évolution du cadre réglementaire porté par les politiques publiques, dont la loi est l'expression la plus contraignante, et de l'évolution des pratiques des acteurs qui reconfigurent leurs systèmes de production et de commercialisation (règles normatives). Tant les règles réglementaires que normatives sont dépendantes des nouvelles connaissances et croyances qui forgent nos systèmes de pensée (règles cognitives). Ainsi, l'efficacité d'une loi dépend de la propension des acteurs à s'y conformer parce qu'elle fait sens pour eux ; et les nouvelles pratiques dépendent des apprentissages et connaissances construites, qui peuvent aussi conduire à dévier des contraintes publiques, à proposer de nouvelles conceptions de systèmes et innovations. La loi à la fois contraint et libère l'agentivité, la capacité d'un acteur à agir, y compris sur son environnement. Les connaissances étant évolutives et les acteurs non omniscients, les croyances jouent un rôle déterminant. En ce sens, les pratiques des acteurs traduisent leur compréhension et adaptation aux règles réglementaires, et sont adaptatives en fonction de l'évolution des connaissances.

Cette lecture institutionnaliste permet de penser la dynamique de l'action collective dans les processus de transition telle que la mise en application récente pour l'analyse de la transition agricole du secteur laitier en France (Boukhri et al., 2024). Cette lecture permet de comprendre qu'un processus de transition est un processus de co-évolution sur un temps long. Il existe une interdépendance forte entre la transformation des obligations réglementaires et les schémas de pensée et pratiques concrètes des acteurs. Ces règles se construisent au fil de multiples interactions entre les groupes sociaux qui composent tout secteur d'activité. Les principaux types d'opérateurs considérés dans les *transition studies* sont ceux des filières (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs), des groupes professionnels dont ils dépendent (interprofessions, instituts techniques, syndicats agricoles...), des pouvoirs publics, de l'enseignement et la recherche ou encore des associations de la société civile (Geels, 2024).

Dans ce processus, les pouvoirs publics ont un rôle déterminant car ils légitiment ou non une direction choisie du changement. Cette légitimité est d'autant plus forte qu'elle s'appuie sur des connaissances scientifiques et qu'elle répond aux attentes sociétales. Le rôle des filières est aussi essentiel car elles agissent en fonction d'un héritage socio-technique susceptible de freiner la transition vers un nouveau paradigme, formant ce qu'on appelle un verrouillage technologique (Magrini et al., 2017, 2016). La dynamique de transition suppose donc aussi une mobilisation conjointe de l'amont et l'aval des filières, comme expliqué dans l'article introductif de ce numéro. Cependant, analyser le couplage des innovations techniques, organisationnelles et commerciales reste une tâche complexe (Meynard et al., 2017 ; Thomas, 2024). Les travaux à l'échelle des filières sont souvent jugés descriptifs alors qu'il existe de forts enjeux de reconception des systèmes à cette échelle car la filière constitue un système sociotechnique à part entière où circulent des flux d'informations et de connaissances, où se

⁹ Pour plus d'informations sur ces courants de cette littérature, voir les ouvrages de Bouteillier et al. (2016) édité par le Réseau de Recherche sur l'Innovation et de Geels (2024) pour un approfondissement du courant des *transition studies*.



construisent des apprentissages collectifs, des innovations de marché et de nouvelles directions du changement (Fabre *et al.*, 1997 ; Magrini, 2023). Les interactions sociales qui organisent les échanges au sein des filières sont susceptibles d'engager plus ou moins la construction de projets collectifs de changement.

Dans cet article, nous commençons par une brève analyse de la manière dont l'agroécologie s'est institutionnalisée sous l'effet de la reconnaissance d'un ensemble de connaissances scientifiques, légitimées par différentes institutions, tant à l'international qu'en France (section 1). Nous proposons, ensuite, de revenir sur l'analyse heuristique des transitions sectorielles (section 2).

2. Construction du paradigme de l'agroécologie pour la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires

La construction de la légitimité du paradigme de l'agroécologie comme nouveau modèle agricole et alimentaire en France renvoie à une co-évolution entre le développement d'une nouvelle science et l'affirmation croissante d'attentes sociétales en faveur d'une agriculture réduisant l'usage des intrants de synthèse, préservant la biodiversité et promouvant aussi une plus grande territorialisation des systèmes alimentaires. Pour une synthèse, nous renvoyons vers l'ouvrage de Mauguin *et al.*, (2024) et revenons ici sur l'affirmation de ce paradigme porté à la fois par la science (1.1), des institutions internationales (1.2) et la législation française (1.3).

2.1. L'agroécologie : une science de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires

Si l'agroécologie est un concept ancien dont les prémisses remontent aux années 1930 (Doré et Bellon, 2019), la prospective interdisciplinaire de l'INRA (INRA, 2019) sur l'agroécologie montre une progression exceptionnelle des travaux scientifiques en France et à l'international, à partir de la fin des années 1980 (Figure 1). Citons ici quelques-uns des travaux les plus cités dans la littérature : Altieri *et al.* (1989, 1986) mettent en exergue les enjeux d'un couplage entre sciences agronomiques et écologiques ; Francis *et al.* (2003) puis Gliessman (2016, 2014) proposent de considérer les enjeux de l'agroécologie à l'échelle des filières et des systèmes alimentaires ; Wezel *et al.* (2020, 2009) synthétisent la manière dont l'agroécologie constitue autant une science qu'un mouvement social de reconfiguration du monde paysan ; l'agroécologie concerne aussi fondamentalement les pratiques d'élevage comme le montrent Dumont *et al.* (2020, 2013). Enfin, citons les travaux de Barrios *et al.* (2020) à partir desquels l'Organisation des Nations-Unies sur l'Agriculture et l'Alimentation (FAO, 2018) a proposé une grille de grands principes fondant l'agroécologie, pour une déclinaison applicable aussi bien dans les pays développés qu'en développement.

Cette période des années 1990-2000 est celle du tournant du développement durable qui s'affirme dans tous les secteurs d'activité et disciplines scientifiques. Ainsi, pour le secteur agricole, les travaux sur l'agroécologie ont aussi été de plus en plus nombreux ; et les travaux ciblés à l'échelle du système de culture se sont rapidement étendus à une conception de l'agroécologie à l'échelle des systèmes alimentaires. Progressivement, l'agroécologie bascule d'une science de l'agriculture durable, qui analyse les fonctionnalités écologiques des agroécosystèmes pour limiter le recours aux intrants de synthèse, à une science de la durabilité des systèmes agrialimentaires, allant jusqu'à questionner l'organisation des filières et des territoires.

Ces connaissances scientifiques servent d'appui aux politiques publiques qui affirment aussi de leur côté l'intérêt de ce nouveau paradigme.

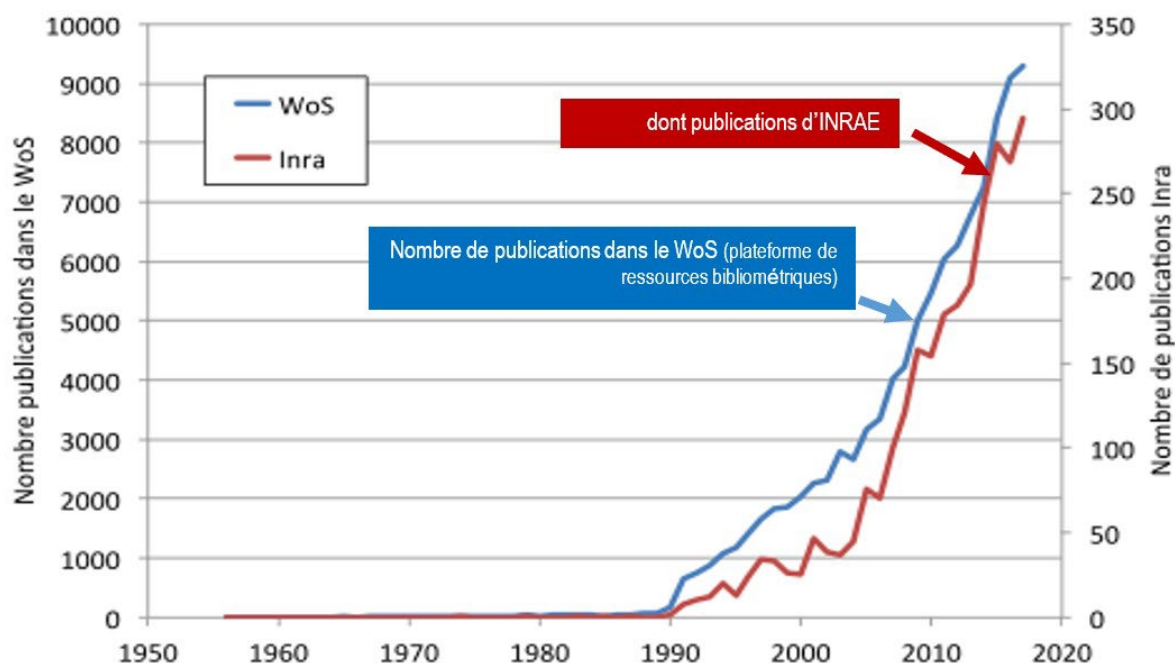


Figure 1 : Nombre de publications scientifiques sur l'agroécologie recensées dans la plateforme de ressources bibliométriques du Web of Science (WoS) dont celles publiées par l'INRA, issue du rapport INRA (2019).

2.2. L'agroécologie, une nouvelle direction promue à l'international

S'appuyant sur cette littérature scientifique croissante, la FAO (2018) propose de retenir dix grands principes interdépendants pour évaluer la propension des systèmes agricoles et alimentaires à s'orienter vers un développement durable. Il s'agit autant de mettre l'accent sur des principes écologiques et environnementaux que des processus sociaux en lien avec l'équité et la préservation de valeurs culturelles dans lesquels s'ancrent des systèmes alimentaires et savoir-faire locaux. Ces 10 grands principes sont présentés par ordre alphabétique dans la Figure 2. Ils constituent selon Gliessman (2024) un guide pour l'action. Nous renvoyons au premier article de ce numéro (Margrini et al. 2025) pour une présentation plus détaillée de chacun des principes.



Figure 2 : Les « 10 éléments de l'Agroécologie » publiés par la FAO en 2018.